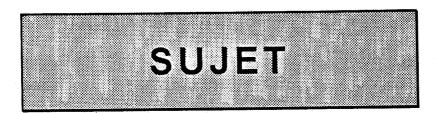
C.A.P.

- VENTE RELATION CLIENTÈLE OPTIONS A et B
- DISTRIBUTION & COMMERCIALISATION DES ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
- DISTRIBUTION & COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES
- MAGASINAGE ET MESSAGERIE



ÉPREUVE: EP3 - Initiation juridique et économique

Durée: 30 minutes

coefficient: 2



Le présent sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4à 4/4 Les pages 1/4 et 4/4 sont à rendre avec la copie.



Calculatrice réglementaire autorisée

PREMIERE PARTIE

Il existe différents critères de classement des entreprises.

Nous pouvons notamment les classer en trois secteurs : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

 Indiquez, pour les 5 entreprises données en annexe 1, le secteur auquel chacune d'elles appartient; vous consignez vos réponses dans le tableau ci-dessous:

NOM DE I 'ENTREPRISE	SECTEUR	JUSTIFICATION		
	· — · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			

SECONDE PARTIE

Il existe différentes juridictions en France, chacune étant compétente pour juger un type de litige selon les parties en présence, le montant du préjudice...

A partir de vos connaissances et du document fourni en annexe 2, vous complétez l'annexe 3 en identifiant les parties en présence et le tribunal auprès duquel les plaignants doivent s'adresser; vous justifiez votre réponse.

ANNEXE 1





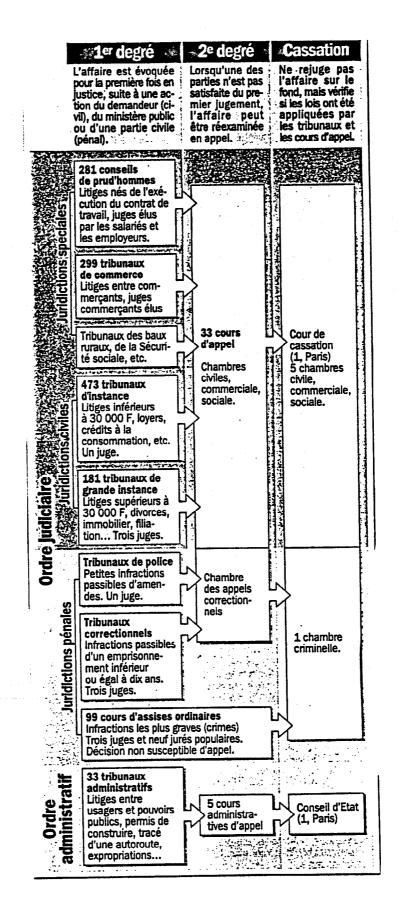






ANNEXE 2

(Source : Ca m'intéresse - Septembre 96)



	LES FAITS	LES PARTIES EN PRESENCE	LE TRIBUNAL COMPETENT	LA JUSTIFICATION
Cas nº 1	Madame MIRRA travaille actuellement dans un salon de coiffure. Son patron l'oblige à travailler huit heures consécutives sans prendre de pause. De plus, il l'accuse, sans preuve, d'avoir volé dans la caisse et veut donc la licencier sans préavis ni indemnités.			
Cas n° 2	Monsieur CROISSANT est boulanger. Il a différents fournisseurs qui lui livrent les matières premières dont il a besoin pour son activité: farine, levure, sucre, chocolat Mais il découvre ce matin que son fournisseur de beurre lui a vendu des produits périmés dont il a déjà payé la facture. Son fournisseur refuse de la rembourser.			
Cas n° 3				
Cas n° 4	Monsieur ROMUALD est dans son jardin lorsqu'il aperçoit un ballon traverser sa cour et casser une vitre de sa maison: c'est le fils du voisin qui l'a envoyé accidentellement. La réparation va coûter 3 000 F mais son voisin refuse de payer.			